

Image not found or type unknown



vente biens majeur sous curatelle renforcée

Par **bilikami**, le **02/02/2020** à **15:55**

Bonjour, je m'inquiète car ma mère sous curatelle renforcée depuis un an et demi et ehpad. Ses revenus de 1300 e ne suffisent pas à régler les 1800e de l'ehpad. Plus qu'un an d'économie pour faire face. Elle a deux biens immobiliers inoccupés, soumis à l'humidité de Bretagne, qui se dégradent. J'ai signalé la situation au juge et au mandataire judiciaire... rien n'avance. Que puis je faire pour accélérer la vente des biens indispensables (qui ne va pas se faire en quelques mois..)

Merci pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **02/02/2020** à **17:32**

Bonjour
L'accord du juge est impératif.
Un dossier

<https://www.aidonslesnotres.fr/le-juridique-et-le-financier/article?urlTitle=les-delais-de-reponse-du-juge-des-tutelles>